



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

## Circulaire n° 4932 du 14/07/2014 Modification du fonctionnement des Ipieq – Instauration des plans de redéploiement de l'enseignement qualifiant

### Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné  
 libre confessionnel  
 libre non confessionnel)
- Officiel subventionné
- Niveaux :  
- secondaire ordinaire CEFA  
- secondaire ordinaire plein exercice

### Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

### Période de validité

- A partir du 1<sup>er</sup> septembre 2014
- 

### Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite :
- Voir dates figurant dans la circulaire

### Mot-clé :

IPIEQ, enseignement qualifiant,  
secondaire, programmation,  
création, maintien, fermeture,

### Destinataires de la circulaire

- A Monsieur le Ministre, président de la COCOF chargé de l'enseignement;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique;
- Aux organes de représentation et de coordination;
- Aux Chefs des établissements de l'enseignement secondaire, ordinaires ou spécialisés, de plein exercice et en alternance organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'enseignement secondaire subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

#### Pour information :

- Aux membres du Service général d'Inspection;
- Aux Organisations syndicales représentant le personnel enseignant;
- Aux organes de coordination et de représentation des Pouvoirs organisateurs;
- Aux associations de parents.

**Signataire**

Ministre / Administration : Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique  
Monsieur Jean-Pierre HUBIN, Administrateur général  
Direction générale de l'Enseignement obligatoire  
Service général de l'enseignement secondaire et des CPMS  
Direction Relations Ecoles - Monde du travail  
Madame Anne HELLEMANS - Responsable de Direction

**Personnes de contact**

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email
HELLEMANS Anne	02 / 690 84 71	remt.ipieq@cfwb.be

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email
EMBRECHTS Dominique	02 / 690 86 12	dominique.embrechts@cfwb.be

Madame, Monsieur,

Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté le 10 avril dernier un décret modifiant le fonctionnement des Instances de Pilotage de l'Enseignement Qualifiant (IPIEQ).

Les appels à projets annuels invitant les directions d'écoles à introduire auprès des présidents des Ipieq des demandes d'incitants à la création, à la concentration ou au maintien d'options de base groupées seront remplacés dès le 1<sup>er</sup> septembre 2014 par la mise en place de plans quadriennaux de redéploiement.

Chaque Ipieq déterminera les secteurs dans lesquels ces plans devront être mis en œuvre en cohérence avec les besoins socio-économiques de la zone.

Les pouvoirs organisateurs et les directions des écoles qui organisent une option d'un secteur concerné par un plan de redéploiement seront invités à adhérer à ce plan et à faire partie d'un comité d'accompagnement.

Ce comité devra proposer à l'Ipieq une répartition des incitants à la création, à la fermeture ou au maintien d'options du secteur concerné.

Dès que les secteurs auront été précisés dans les différentes zones, les chefs de projet des Ipieq adresseront aux directions des écoles concernées une invitation à adhérer aux plans de redéploiement en précisant les modalités de fonctionnement de leurs comités d'accompagnement.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux.

**La Directrice générale,**

**Lise-Anne HANSE.**